



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

**DATE DE CONVOCATION
17 NOVEMBRE 2022**

**DATE D’AFFICHAGE
17 NOVEMBRE 2022**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 22

OBJET

TARIFS

Activités pédagogiques à la ferme

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ-ALAIS**

L’an deux mille vingt-deux, le 24 novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Marie Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS-VIANA, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Annick BAZIN, Stéphane LE PECULIER, Rodolphe WELSCH, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAU, Léa PHALIPPOUX.

Étaient absents excusés :

Madame Françoise BOUSSAT

Monsieur Laurent PERTHUIS

Madame Maria PIRKA

Donne pouvoir à :

Monsieur Ariel SHEPS

Madame Claire HERLIN

Madame Marie Solange GRILLOT

Était (ent) absent (es) :

Mesdames Laure CHENU, Ghislaine LESAGE.

Messieurs Guy Charles HUMBERT, Julien CAYZAC, Agostino MUZZIN.

DELIBERATION

TARIFS - ACTIVITES PEDAGOGIQUES A LA FERME

Madame le Maire rappelle qu’il y a lieu de délibérer sur les tarifs des activités pédagogiques à la ferme à partir du 1^{er} janvier 2023.

VU le code Général des Collectivités Territoriales et les articles L2121-7 et suivants,

CONSIDERANT l’avis de la commission Finances du 15 novembre 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L’UNANIMITE

- **MAINTIENT** la gratuité des visites guidées et des visites libres (sans accompagnant) pour les fertois et les écoles de la commune.
- **MAINTIENT** les tarifs des activités de la ferme pédagogique à compter du
- 1^{er} janvier 2023 comme suit :

Tarifs Prix/personne	Hors commune	Institutions spécialisées et conventionnées (IME ...)
Visites guidées avec accompagnant :		
½ journée	5,00 €	-
Journée complète sans atelier (hors repas)	7,00 €	5,10 €
Journée complète avec atelier (hors repas)	8,00 €	6,10 €
Avec une visite accompagnée de 1 h à 1 h 30	-	2,50 €
Visites libres sans accompagnant :	3,00 €	1,50 €

- **MAINTIENT** le tarif Anniversaire comme suit :

Tarifs Prix/personne	Hors commune	Fertois
Anniversaires Avec une visite accompagnée de 1 h à 1 h 30 et la mise à disposition de la salle pédagogique (40 personnes maximum) de 13 h 30 à 17 h 00 (le samedi ou mercredi)	8,50 €	5,00 €

- **MAINTIENT** le tarif atelier « Petit fermier d'un jour »

Tarifs Prix/personne	Hors commune	Fertois
Atelier "Petit fermier d'un jour" (Le mercredi ou le samedi après-midi, Durée 2 h 00 - nombre 6 enfants maximum) Programme des activités : nourrir les lapins et les poules, ramasser les œufs, broissage des poneys ou des ânes, curage clapier et cage des lapins et cochons d'Inde	6,00 €	4,00 €

- **DIT** que ces tarifs s'appliqueront dès le 1^{er} janvier 2023
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,
Mariannick MORVAN

